



Souslocation illicite d une chambre de bonne

Par **anonymas**, le **20/09/2008** à **22:10**

Bjr, je me retrouve devant une situation complique ou j aurais besoin de votre conseil. depuis le mois de juin, j ai loue une chambre de bonne, le soi disant proprietaire refusant de me fournir quoi que ce soit le justificatif de domicile la bas, avec tjrs la promesse que c est un logement temporaire. Par la suite, j ai decouvert qu il est lui meme locataire (il habite dans le meme immeuble), et donc sa demande de dire a la consierge que je travaille en tant que femme de menage chez lui et je paye pas de loyer a pris sens. Depuis deux semaines, a cause d une inondation qd j ai vu qu il n a pas le moindre interet de s impliquer pour resoudre le souci, en collaborant avec le syndic, j ai passe edf sur mon nom et j ai change egalement la serrure. J ai besoin de savoir tout fois, quels sont les eventuels droits et conflits qu on pourra avoir, moi et lui egalement. je vous remercie d avance.